

**AMBASSADE DE LA RÉPUBLIQUE
DU BURUNDI**



BERLIN

*Berliner Str. 36 ■10715 Berlin
E-Mail: info@burundi-embassy-berlin.com
Homepage: www.burundi-embassy-berlin.com
Tel. (0049 30) 234 56 7-0
Fax. (0049 30) 234 56 7-20*

LISTE DE DOCUMENTS A FOURNIR POUR LE DOSSIER

DE RENONCIATION A LA NATIONALITE BURUNDAISE

- 1- Une Lettre adressée à l'Ambassade exprimant le souhait de renoncer à la Nationalité Burundaise.
- 2- Le formulaire d'Acte de Renonciation à la Nationalité Burundaise à compléter et signer par le(a) requérant(e). Il sera ensuite envoyé à l'Ambassade pour légalisation.
Prière ne rien écrire aux deux dernières lignes qui se trouvent dans l'Acte.
- 3- Copies des pièces d'identité attestant votre citoyenneté burundaise (Passeport -1^{ère} et dernière page - ou la Carte Nationale d'Identité).
- 4- La promesse de naturalisation et sa traduction officielle en français, certifiée conforme.
- 5- 100,00 Euros au titre de frais de légalisation par versement sur le compte ouvert au nom de l'Ambassade du Burundi à la Deutsche Bank Berlin :

Compte n° : 0233050401
BLZ : 100 700 00

- 6- Une enveloppe recommandée pour le retour de votre courrier en cas de transmission par vos soins au Ministère de la Justice.
- 7- Après légalisation, sauf en cas de transmission du dossier par vos soins, le dossier sera transmis par l'Ambassade au Ministère de la Justice à Bujumbura pour enregistrement et agrément de l'Acte de Renonciation à la Nationalité Burundaise.